



## PUBLIC CIBLE

Tout professionnel susceptible de proposer du crédit à la consommation à distance ou sur le lieu de vente



## PRÉREQUIS

Aucun



## DURÉE

9h30



## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Acquérir les notions indispensables pour l'exercice de l'activité de distributeur de crédits à la consommation.



## TARIF

À partir de 104 €

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- 9 heures 30 de formation à distance
- Accès ouvert sur notre plateforme e-learning pour une durée de 2 mois
- QCM
- Assistance technique et pédagogique assurée par nos formateurs experts en crédit.

## COMPETENCES

- Maîtriser les compétences en matière juridique, économique et financière des crédits à la consommation.
- Maîtriser les droits et obligations des intermédiaires et des emprunteurs.
- Présenter les informations devant faire l'objet d'une explication rigoureuse auprès de la clientèle.
- Détecter les facteurs de fragilité des ménages et les points de vigilance lors du montage des dossiers.
- Intégrer l'ensemble des risques liés à l'étude et à la réalisation d'un crédit à la consommation.
- Sensibiliser les participants à la prévention du surendettement.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La validation des connaissances se réalise par des quiz nécessitant un score de 70%.

## TYPE DE VALIDATION

- Attestation de formation

# PROGRAMME

## MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Etude de la demande de formation et inscription à l'adresse [contact@kereisformation.com](mailto:contact@kereisformation.com)
- Démarrage possible à tout moment de l'année

## ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

- La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude des conditions d'accès et des moyens de compensation sera réalisée en amont de l'inscription afin d'identifier plus précisément les conditions de réalisation et de faisabilité de la formation.

Prendre contact en amont avec notre référent Handicap à [contact@kereisformation.com](mailto:contact@kereisformation.com)

# PROGRAMME

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION • 15min

## TRONC COMMUN • 3h40

### LES IOBSP (1h30)

- Appréhender le marché du courtage bancaire
- Distinguer les différents statuts des IOBSP
- Respecter les conditions d'accès et d'exercice
- Appliquer les obligations métiers des IOBSP

### LA PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT ET L'ENDETTEMENT RESPONSABLE (1h20)

- **Présentation et caractéristiques de situations de surendettement (30min)**
  - Comprendre la notion de surendettement
  - Identifier les caractéristiques d'une situation de surendettement
- **Connaissances et démarches nécessaires à la prévention du surendettement (25min)**
  - Comprendre l'évolution réglementaire en matière de surendettement
  - Identifier les outils de prévention du surendettement
- **Le traitement du surendettement (15min)**
  - Présenter l'organisation et le fonctionnement de la commission de surendettement
  - Déterminer le rôle de la Banque de France 4. Evaluation : la prévention du surendettement et l'endettement responsable
- **Evaluation : la prévention du surendettement et l'endettement responsable (10min)**

### CONTRÔLES ET SANCTIONS (50min)

- **Code de la consommation (Titre I, Livre III) : infractions, manquements et sanctions relatifs au non-respect des règles (20min)**
  - Identifier les professionnels soumis aux règles
  - Comprendre quels sont les manquements et leurs sanctions
- **ACPR : compétences, contrôle et sanctions (10min)**
  - identifier les compétences de l'ACPR
  - Identifier les sanctions de l'ACPR 3. Evaluation : contrôles et sanctions
- **Evaluation : contrôles et sanctions (10min)**

## LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION ET LE CRÉDIT DE TRÉSORERIE • 5H35

### L'ENVIRONNEMENT DU CRÉDIT DE TRÉSORERIE ET À LA CONSOMMATION (1h10)

- **Les crédits aux particuliers et leur adaptation aux besoins du client (30min)**
  - Définir l'histoire du crédit à la consommation et son encadrement
  - Découvrir les types de crédits à la consommation et leurs destinations
- **Les fichiers, finalités et modalités de consultation (FICP, FCC, FIBEN) (30min)**
  - Comprendre le rôle de la Banque de France et ses différents fichiers
  - Découvrir le fichier FICP (fichier des incidents de remboursement des crédits aux particuliers)
  - Découvrir le fichier FCC (fichier central des chèques)
  - Découvrir le fichier FIBEN (fichier bancaire des entreprises)
- **Evaluation : l'environnement du crédit de trésorerie et à la consommation (10min)**

### LE CRÉDIT À LA CONSOMMATION (2h25)

- **Caractéristiques financières d'un crédit à la consommation (45min)**
  - Différencier les différents taux caractéristiques d'un crédit
  - Appréhender les composantes du crédit amortissable et renouvelable
  - Appréhender les éléments de la location avec option d'achat (LOA)
- **Les garanties d'un crédit à la consommation (30min)**
  - Identifier les différentes garanties du crédit à la consommation
  - Appréhender le fonctionnement des différentes garanties
- **Les coûts associés au crédit à la consommation (30min)**
  - Intégrer les frais de dossier au coût du crédit
  - Expliquer les modalités et les coûts de l'assurance emprunteur
  - Expliquer les autres frais associés au crédit consommation
- **Connaissance des droits et obligations de l'emprunteur et du conjoint non co-emprunteur à la formation du contrat et en cours du contrat (30min)**
  - Déterminer les droits et les obligations de l'emprunteur à la formation de son contrat ( informations précontractuelles)
  - Déterminer les droits et les obligations de l'emprunteur en cours d'exécution de son contrat
  - Discerner les droits et les obligations du conjoint non-emprunteur
- **Evaluation : le crédit à la consommation (10min)**

### CONNAISSANCES ET DILIGENCES À ACCOMPLIR POUR ASSURER UNE BONNE INFORMATION DE L'EMPRUNTEUR (2h)

- **Les explications à fournir au titre de la fiche mentionnée à l'article L.312-12 (30min)**
  - Identifier le rôle de la fiche précontractuelle
  - Identifier le contenu présent en matière de crédit à la consommation
  - Identifier le contenu présent en matière d'assurance emprunteur
- **Etablissement de la fiche mentionnée à l'article L.312-17 (20min)**
  - Déterminer les composantes de la fiche de dialogue
  - Découvrir les vérifications nécessaires de l'organisme prêteur
- **Les conséquences d'un défaut de paiement (30min)**
  - Identifier les situations entraînant une défaillance de l'emprunteur
  - Déterminer les conséquences liées à un défaut de paiement
- **La remise de l'offre de contrat de crédit ainsi que les explications à fournir (30min)**
  - Découvrir la remise de l'offre de contrat de crédit et les explications à fournir à l'emprunteur
  - Expliquer la remise des fonds à l'emprunteur et la vie du crédit après la signature du contrat
- **Evaluation : connaissances et diligences à accomplir (10min)**

# Vos interlocuteurs

## VOS RÉFÉRENTS PÉDAGOGIQUES



**Bruno FERRE**

Formateur expert  
en crédit et en  
assurance



**Sophie CORINI**

Formatrice experte  
en crédit et en  
assurance et Coach  
certifiée RNCP



**Fabrice  
COURAULT**

Formateur expert en  
assurance et  
gestion de  
patrimoine

## VOS CONTACTS

### **Pôle administratif:**

Marine LEGRAND  
marine.legrand@kereisformation.com  
01 80 52 35 21

### **Pôle technique :**

Emmanuelle BERTRAND & Hortensia N'GORA  
[tuteur@kereisformation.com](mailto:tuteur@kereisformation.com)

### **Pôle pédagogique:**

Sophie CORINI, Fabrice COURAULT et Bruno FERRE  
[tuteur@kereisformation.com](mailto:tuteur@kereisformation.com)



**Kereis Services**, société en nom collectif  
3 rue Victor Schoelcher 44800 SAINT-HERBLAIN  
822 620 225 00018

[www.kereisformation.com](http://www.kereisformation.com)



Dernière mise à jour : 28/07/2025